



NOTE D'INFORMATION

n° 24.41 – Octobre 2024

Les effectifs dans le premier degré : 6,262 millions d'élèves scolarisés à la rentrée 2024

- ▶ À la rentrée 2024, 6,262 millions d'élèves sont scolarisés dans les écoles publiques et privées sous contrat du premier degré. L'effectif est en recul de 78 100 élèves par rapport à la rentrée précédente (- 1,2 %), sous l'effet de la démographie. La baisse est plus sensible en élémentaire (- 1,5 %, soit - 61 200 élèves) que dans le préélémentaire (- 0,8 %, soit - 18 800 élèves) et concerne presque tous les niveaux. Les effectifs d'élèves en situation de handicap bénéficiant d'un dispositif unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) progressent (+ 1,2 %), avec 700 élèves de plus qu'à la rentrée 2023. La baisse des effectifs est plus forte dans le secteur public que dans le privé sous contrat (- 1,4 % contre - 0,4 %). Elle concerne davantage les zones rurales que les zones urbaines (- 1,6 % contre - 1,1 %). Le taux de scolarisation des enfants de 3 ans est de 98,5 %. Le taux de redoublement est en hausse à tous les niveaux de l'élémentaire, et plus particulièrement en CP où il atteint 2,7 %.

Ministère de l'Éducation nationale
Directrice de la publication : Magda Tomasini
Auteurs : Laurence Brun, Yannick Croguennec,
Soazig Jolivet, DEPP-A2
Édition : Johanna Sztanke
Maquettiste : Anthony Fruchart
e-ISSN 2431-7632



6 261 780
élèves

dans le premier
degré

- 1,2 %

par rapport
à la rentrée 2023

- 1,5 %

en élémentaire

- 0,8 %

en préélémentaire

- ▶ À la rentrée 2024, 6,262 millions d'élèves sont recensés dans les écoles publiques et privées sous contrat, soit 78 100 élèves de moins qu'à la rentrée 2023, ce qui représente une diminution de 1,2 % des effectifs

↳ figure 1.

Ce constat reflète la diminution de la taille des générations 2014-2021, âgées de 3 ans à 10 ans et scolarisées dans le premier degré à la rentrée 2024. Le nombre de naissances a diminué en moyenne chaque année de 8 700 entre 2013 et 2021, portant le déficit des naissances sur huit ans à 69 400. Seule l'année 2021 fait exception, la génération des enfants de 3 ans, nés cette année-là, ayant connu un léger rebond démographique en sortie de crise sanitaire.

Les effectifs diminuent de 1,5 % dans l'élémentaire (61 200 élèves) et de 0,8 % dans le préélémentaire (18 800 élèves). Les effectifs baissent sur tous les niveaux, excepté les effectifs des enfants de 3 ans qui progressent légèrement (+ 0,6 %) et ceux des CM2 qui restent constants. Ces évolutions sont cohérentes avec la tendance démographique et le différentiel du nombre de naissances observé entre la génération qui intègre un niveau à la rentrée 2024 et celle de leurs aînés qui le quitte.

Les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), qui viennent en appui de la scolarisation des élèves en situation de handicap, accompagnent 56 600 élèves, soit 700 élèves de plus qu'à la rentrée 2023 (+ 1,2 %).

Une baisse des effectifs plus marquée dans le secteur public

En proportion, le secteur public perd davantage d'élèves (- 1,4 %) que le secteur privé sous contrat (- 0,4 %). Le privé sous contrat ne représentant que 13,6 % des effectifs, la baisse globale (- 1,2 %) est proche de la variation du secteur public. Dans le préélémentaire, la baisse s'observe uniquement dans le public (- 1,1 %) alors que les effectifs du privé sous contrat augmentent (+ 0,9 %). Cette divergence entre les deux secteurs est particulièrement marquée pour les élèves de 3 ans et 4 ans et en CP. Pour ces niveaux, les effectifs augmentent dans le secteur privé alors qu'ils stagnent ou diminuent dans le secteur public. C'est le secteur privé sous contrat qui bénéficie le plus du rebond démographique de 2021 (+ 6 900 naissances), les effectifs à 3 ans y augmentant de 4,2 % lorsqu'ils stagnent dans le public. La part des élèves scolarisés dans une école privée sous contrat est en augmentation : elle oscillait entre 13,3 % et 13,4 % entre 2000 et 2022, avant d'atteindre 13,5 % à la rentrée 2023 et 13,6 % à la rentrée 2024. La scolarisation dans le privé sous contrat est plus fréquente en élémentaire qu'en préélémentaire (14,1 % contre 12,8 %). Le poids du privé sous contrat varie fortement selon les académies. Les élèves des académies de Rennes et de Nantes fréquentent traditionnellement davantage

➤ 1 Évolution des effectifs d'élèves par âge dans le préélémentaire et par niveau dans l'élémentaire selon le secteur

Âge et niveau	Secteur public				Secteur privé sous contrat				Ensemble				Génération (année de naissance)	Taille génération (nombre de naissances y compris Mayotte à partir de 2014)
	Année scolaire		Évolution		Année scolaire		Évolution		Année scolaire		Évolution			
	2023-2024	2024-2025	En effectif	En %	2023-2024	2024-2025	En effectif	En %	2023-2024	2024-2025	En effectif	En %		
2 ans	50 280	48 386	-1 894	-3,8	16 024	15 234	- 790	-4,9	66 304	63 620	- 2 684	-4,0	2022	726 000
3 ans	626 030	626 639	609	0,1	88 162	91 859	3 697	4,2	714 192	718 498	4 306	0,6	2021	742 100
4 ans	652 658	636 650	-16 008	-2,5	89 778	90 063	285	0,3	742 436	726 713	-15 723	-2,1	2020	735 200
5 ans et plus	669 750	665 500	-4 250	-0,6	92 917	92 433	-484	-0,5	762 667	757 933	-4 734	-0,6	2019	753 400
Préélémentaire	1 998 718	1 977 175	-21 543	-1,1	286 881	289 589	2 708	0,9	2 285 599	2 266 764	-18 835	-0,8		
CP	672 748	665 010	-7 738	-1,2	104 434	104 551	117	0,1	777 182	769 561	-7 621	-1,0	2018	758 600
CE1	679 301	665 597	-13 704	-2,0	108 120	105 959	-2 161	-2,0	787 421	771 556	-15 865	-2,0	2017	769 600
CE2	689 401	674 591	-14 810	-2,1	112 619	110 662	-1 957	-1,7	802 020	785 253	-16 767	-2,1	2016	783 600
CM1	697 525	678 743	-18 782	-2,7	117 498	115 392	-2 106	-1,8	815 023	794 135	-20 888	-2,6	2015	798 900
CM2	696 529	696 376	-153	0,0	120 237	120 354	117	0,1	816 766	816 730	-36	0,0	2014	818 600
Élémentaire	3 435 504	3 380 317	-55 187	-1,6	562 908	556 918	-5 990	-1,1	3 998 412	3 937 235	-61 177	-1,5	2013	811 500
UEEA	nd.	1 222	nd.	nd.	nd.	0	nd.	nd.	nd.	1 222	nd.	nd.		
ULIS	52 238	52 935	697	1,3	3 664	3 624	-40	-1,1	55 902	56 559	657	1,2		
Total	5 486 460	5 411 649	-74 811	-1,4	853 453	850 131	-3 322	-0,4	6 339 913	6 261 780	-78 133	-1,2		
Part du secteur	86,5 %	86,4 %			13,5 %	13,6 %			100,0 %	100,0 %				

Lecture : à la rentrée 2024, les écoles du secteur public accueillent 48 386 enfants de 2 ans, soit 1 894 enfants de moins qu'à la rentrée 2023, ce qui correspond à une baisse de 3,8 %.

Champ : élèves scolarisés dans le premier degré dans une école publique ou privée sous contrat (y compris classes hors contrat), en France.

Source : DEPP, Constats de rentrée premier degré 2023 et 2024. Insee, statistiques de l'état civil.

Réf. : Note d'Information, n° 24.41. DEPP

les écoles du secteur privé sous contrat en comparaison des autres académies. Ils sont respectivement 39 % et 35 % à y être scolarisés.

À Paris, le secteur privé sous contrat accueille un quart des élèves du premier degré.

Toutes les académies voient leurs effectifs baisser dans le premier degré, à l'exception de Mayotte (+1,7 %) et de la Guyane (+1,3 %).

Les effectifs diminuent plus fortement dans les académies de Lille (-2,3 %), Nancy-Metz (-2,1 %), Besançon et Reims (-2,0 %) **➤ figure 2.**

À l'inverse, la baisse est plus contenue dans les académies de Corse et de La Réunion (-0,1 %), de Versailles et de La Martinique (-0,6 %), ainsi qu'à Créteil et à Nice (-0,7 %).

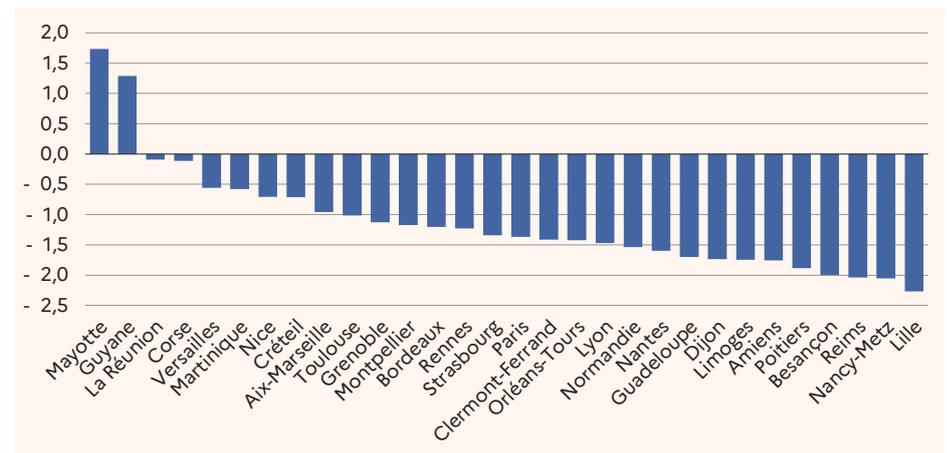
Dans dix-sept académies, les effectifs dans le secteur public sont en baisse et ceux du secteur privé sous contrat sont en hausse.

À la rentrée 2024, 1 860 400 élèves sont scolarisés dans une école située en zone rurale, soit 29,7 % d'entre eux (voir figure 3 en ligne). Entre les rentrées 2011 et 2024, les effectifs d'élèves du premier degré ont diminué de 6,4 %, de façon plus prononcée en zone rurale qu'en zone urbaine (-13,2 % contre -3,2 %). Depuis 2019, les zones rurales perdent proportionnellement plus d'élèves que les zones urbaines, excepté en 2021. À la rentrée 2024, la baisse s'accroît de nouveau en zone urbaine (-1,1 %, après -0,8 % en 2023) alors qu'elle marque le pas en zone rurale (-1,6 %, après -1,9 % en 2023).

La scolarisation à 3 ans progresse

À la rentrée 2024, 9,1 % des enfants de 2 ans (nés en 2022) sont scolarisés dans une école publique ou privée sous contrat (voir figure 4 en ligne). La tendance du taux de scolarisation

➤ 2 Évolution entre 2023 et 2024 des effectifs d'élèves du premier degré par académie



Lecture : à la rentrée 2024, les effectifs des élèves des écoles publiques ou privées sous contrat augmentent de 1,7 % à Mayotte lorsqu'ils diminuent de 2,3 % à Lille.

Champ : élèves scolarisés dans le premier degré dans une école publique ou privée sous contrat, en France.

Source : DEPP, Constats de rentrée premier degré 2023 et 2024.

Réf. : Note d'Information, n° 24.41. DEPP

à 2 ans est orientée à la baisse depuis plus de vingt ans : de 35 % au début des années 2000, il s'est stabilisé autour de 11,5 % entre 2012 et 2018, et reste depuis 2020 compris entre 9 % et 10 %. Le taux de scolarisation à 3 ans atteint, quant à lui, 98,5 %. L'abaissement de 6 ans à 3 ans de l'âge de l'instruction obligatoire à la rentrée 2019 a entraîné la hausse des taux de scolarisation à 3 ans et à 4 ans, excepté en 2020 dans un contexte de crise sanitaire. Depuis la rentrée 2021, les taux de scolarisation à 3 ans et à 4 ans dépassent de nouveau ceux de 2019. Le taux à 4 ans atteint 100 % depuis 2023, tandis qu'à 5 ans, il se maintient à 100 % depuis 2019.

étaient historiquement bas à la rentrée 2017, pour tous les niveaux. La hausse des taux à la rentrée 2018, notamment dans le cycle II (CP, CE1, CE2), a coïncidé avec la modification des dispositions relatives au redoublement en février 2018 (voir figure 5 en ligne).

Ils sont restés stables entre 2018 et 2023. À la rentrée 2024, ces taux remontent pour tous les niveaux de l'école élémentaire. La hausse du redoublement est plus importante en début d'école élémentaire : de +0,8 point en CP (2,7 %) à +0,2 point en CM2 (0,7 %). ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 24.41, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques

Des taux de redoublement en hausse

Dans le secteur public, les taux de redoublement dans l'élémentaire